

Récoltes



LA COLLECTION **Récoltes** PARTAGE LES ENSEIGNEMENTS ET ENJEUX DU PROJET TERRASOL
(TERRITOIRE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE SOLIDAIRE) • 01 • SEPTEMBRE 2026



Les comportements alimentaires dépendent de facteurs individuels (préférences, prix) mais aussi de l'environnement physique, économique et social : c'est à dire des paysages alimentaires.



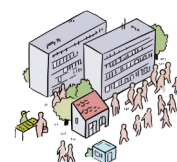
Pour transformer les paysages alimentaires et faciliter l'adoption de pratiques plus durables, différents services de la Métropole de Montpellier déploient une stratégie multidimensionnelle, en partenariat avec la recherche et les acteurs du territoire.



Cette stratégie se décline en trois orientations, qui visent à agir sur l'opportunité, la capacité et la motivation des habitantes et habitants à accéder à une alimentation durable et choisie.

Action 2

Transformation des paysages alimentaires



Agir pour transformer les paysages alimentaires de la métropole de Montpellier

Avec l'expansion des maladies chroniques liées à l'alimentation, modifier les habitudes alimentaires est devenu un enjeu de santé publique. Les résultats de recherches récentes montrent que les comportements alimentaires ne sont pas seulement déterminés par le prix (premier critère d'achat), les caractéristiques sociodémographiques, les connaissances et les intentions des individus. Ils sont aussi fortement influencés par leur environnement physique, économique, social et cognitif. Ce constat implique de changer de paradigme : substituer des choix collectifs à la sur-responsabilisation de l'individu. Avec les compétences de leur ressort, les collectivités territoriales ont ainsi un véritable rôle à jouer.

Les paysages alimentaires : de quoi parle-t-on ?

L'environnement alimentaire désigne le cadre de vie quotidien qui façonne les habitudes alimentaires : les commerces, restaurants et leur répartition spatiale, les aliments qui y sont proposés, leurs prix, les panneaux

publicitaires, etc. La notion de paysage alimentaire complète celle d'environnement alimentaire, en prenant en compte la façon dont l'offre alimentaire est vécue et perçue par les mangeur-ses (publicité par exemple) et la dimension d'accès à ces commerces (notamment les enjeux de mobilité¹).

Le projet de recherche Foodscapes : de nouvelles connaissances essentielles sur les paysages alimentaires

Plusieurs scientifiques de la Chaire Unesco Alimentations du monde, de l'INRAE et du CIRAD ont étudié la notion de paysages alimentaires sur le territoire de Montpellier, à travers le projet de recherche Foodscapes (2017 – 2022). Ce projet, auquel la Métropole de Montpellier a été associée dès les débuts, a analysé les effets des paysages alimentaires

¹Vonthron, S. (2024). Perception, vécu et offre existante : considérer le paysage alimentaire pour réduire les inégalités d'accès à l'alimentation. Les Cahiers du Développement Social Urbain, 79(1), 14-15.

urbains (commerces alimentaires, marchés, jardins, etc.) sur les styles alimentaires des habitant-es (consommations, pratiques et représentations). Une étude menée dans ce cadre a notamment permis de cartographier les différents paysages alimentaires de la métropole (figure 1).

Foodscapes a aussi mis en lumière les multiples fonctions d'un commerce alimentaire. Faire ses courses ne se résume pas à s'approvisionner : c'est aussi ressentir l'ambiance d'un lieu, croiser des personnes familières, découvrir une offre, habiter sa ville. Les commerces alimentaires jouent un rôle social et culturel important dans la vie des quartiers. L'analyse des déplacements de plus de 400 ménages dans la métropole pendant un mois montre que ceux exposés à un paysage alimentaire diversifié font surtout leurs courses dans leur espace d'activité quotidien, sans détour, tandis qu'un désert alimentaire¹ impose des déplacements spécifiques plus longs.

De plus, les ménages combinent souvent plusieurs logiques (efficacité, engagement militant, plaisir, contrainte budgétaire), au-delà de la seule accessibilité physique. Ce projet de recherche, et l'attention portée à en partager les résultats opérationnels, a participé à la mise en place d'une stratégie de transformation des paysages alimentaires par la Métropole.

Une stratégie partenariale de transformation des paysages alimentaires

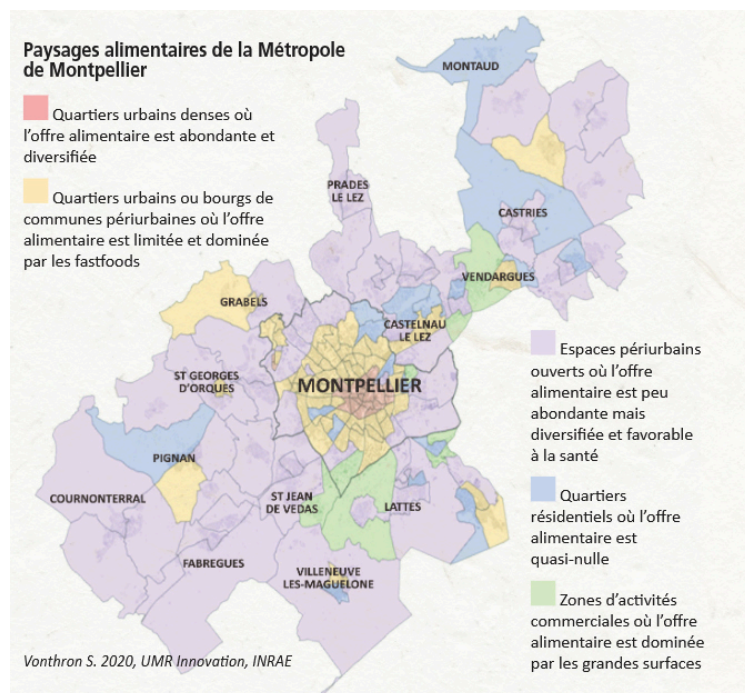
La collectivité, qui déploie depuis 2015 une politique agroécologique et alimentaire (P2A) labellisée Projet alimentaire territorial (PAT), s'est ainsi saisie de ce sujet. Au terme d'un processus collaboratif animé avec ses partenaires (chercheur-ses, institutions, société civile), une stratégie de transformation des paysages alimentaires a été définie et déclinée en feuille de route adoptée en Conseil métropolitain, en octobre 2025. Cette feuille de route fait appel à plusieurs leviers d'action publique : urbanisme commercial, urbanisme favorable à la santé, aménagement, renouvellement urbain, foncier, gestion des marchés de plein vent, réglementation, santé, solidarité, culture, etc.

La stratégie de transformation des paysages alimentaires vise à faciliter l'adoption de pratiques alimentaires plus durables, via un changement de comportements des habitant-es. Selon le groupe international d'experts sur les changements de comportements², trois dimensions sont requises à cet effet : l'opportunité (rendre possible une pratique), la capacité (donner les moyens réels et perçus d'agir) et la motivation (faire en sorte que l'action ait du sens et de la valeur). Vient s'y ajouter l'ancrage du comportement dans la durée.

¹ Un désert alimentaire est un quartier où l'accès à une offre alimentaire est quasi inexistant.

² GIECO "Drivers of behavioral change and non change in transition times" <https://www.alliancepourlegieco.org/gieco>

Fig 1. Carte des paysages alimentaires de la métropole en 2020



Source : Simon Vonthron (2020)

Mailler le territoire de points de vente durables et accessibles

Afin de permettre aux habitant-es d'avoir physiquement accès à des produits durables et de qualité, la stratégie vise à assurer un maillage territorial de points de vente et de distribution d'une alimentation durable via une meilleure connaissance des paysages alimentaires, un soutien à l'implantation de nouveaux lieux de vente inclusifs et durables dans les bourbiers et déserts alimentaires (groupements d'achats citoyens, tiers lieux alimentaires/maisons de l'alimentation solidaire, etc.) et un accompagnement à l'évolution de l'offre alimentaire existante (restaurants, marchés de plein vent, commerces de proximité, etc.).

Cette orientation se traduit de manière concrète par un accompagnement des restaurants dans la transition, le déploiement du dispositif d'étiquetage « Ici C Local » sur trois marchés de plein vent, un projet de formation à destination des épiceries et des soutiens financiers pour l'aménagement des lieux de vente durables.

La Métropole, en partenariat avec l'association *Food Index for Good*, propose un accompagnement des restaurateur-ices du territoire vers des pratiques plus durables tout en limitant l'impact financier de cette transition. Tri des déchets, approvisionnements auprès des producteur-ices sans intermédiaire, végétalisation de la carte, amélioration de l'offre de poissons, respect de la saisonnalité des produits proposés, installation de

films solaires sur les vitrines des restaurants, optimisation des fours... Depuis 2023, les équipes de 110 restaurants ont été sensibilisées dans différents quartiers (temps d'échanges en s'appuyant sur un livret de bonnes pratiques illustré de ressources locales) et 20 ont été accompagnés de manière individuelle pendant plusieurs mois. En 2026, 10 personnes, représentant 14 structures, ont participé à une journée de formation collective. Une rencontre annuelle des restaurants accompagnés est également envisagée. Ce dispositif se poursuit en 2027, avec un cofinancement de l'Etat.

La Métropole coordonne également le déploiement de l'expérimentation « Ici C Local », en partenariat avec l'INRAE, la FR CIVAM Occitanie et la Chambre d'agriculture de l'Hérault. Il s'agit d'un système d'étiquetage, mis au point par l'INRAE et développé dans plusieurs territoires, qui vise à mieux identifier et valoriser les produits locaux, de saison, et issus de circuits courts, dans les marchés de plein vent grâce à des étiquettes de couleur renseignant le mode de commercialisation et la qualité d'un produit.

Cette initiative permet de renforcer les liens entre les producteur·ices locaux et les consommateur·ices et d'encourager les transitions vers des pratiques agricoles et alimentaires plus durables. La démarche participative entend mobiliser des exposant·es, consommateur·ices et acteur·ices institutionnel·les à travers un « comité territorial » qui fixe les règles d'utilisation des étiquettes. La mobilisation est en cours pour expérimenter le dispositif dans trois marchés (les Arceaux et Tastavin à Montpellier et Lattes). Un premier comité territorial a eu lieu, réunissant une douzaine de personnes, et les étiquettes devraient être déployées d'ici la fin de l'année 2026.

Ancrer la démocratie alimentaire et la réappropriation citoyenne de l'alimentation

Agir sur les comportements, c'est aussi accompagner un changement de regard sur l'alimentation durable et replacer l'alimentation comme un véritable objet de choix. Au-delà de l'accès physique à des lieux proposant une alimentation de qualité, choisie et durable, il s'agit d'accompagner l'accès aux savoirs, la réflexion critique et l'action collective selon les principes de l'éducation populaire, avec une attention particulière aux étapes charnières de changement d'habitudes alimentaires au cours d'une vie. L'objectif est également de développer des représentations sociales désirables autour de l'alimentation durable par des approches mobilisatrices (arts, sport, médias, etc.) et de favoriser la réappropriation de l'alimentation par les habitant·es pour faire naître de nouveaux projets citoyens, associatifs et de recherche, plus inclusifs et démocratiques.

L'alimentation durable est encore souvent réduite à une alimentation inaccessible, financièrement mais aussi socialement et culturellement. Changer de regard sur l'alimentation à large échelle s'appuie

nécessairement sur l'éducation populaire. La Métropole apporte ainsi son soutien aux initiatives de démocratie alimentaire (Caisse alimentaire commune, Esperluette, Vrac & Cocinas) ainsi qu'à plusieurs Maisons de l'alimentation solidaire (HautVal&Co - MaMassane, la Superluette, Vrac&Cocinas Lemasson, La Cantina) et aux associations d'éducation à l'environnement et au développement durable autour des sujets d'alimentation (Miamuse, Pic'Assiette, Ecolosaure, etc.).

Par ailleurs, la Métropole a organisé des temps d'échange avec différentes initiatives collectives et citoyennes (groupements d'achats, épiceries autogérées, supermarchés coopératifs, boutiques paysannes, restaurants associatifs) afin de partager les besoins communs et retours d'expérience et de favoriser l'interconnaissance. Plusieurs enjeux ont ainsi été identifiés : l'accès aux locaux, les démarches administratives et la visibilité sur l'ensemble des financements possibles. La prochaine étape sera de faciliter les échanges entre les projets et les bailleurs.

L'objectif est de développer des représentations sociales désirables autour de l'alimentation durable.

En 2024, des échanges avec les équipes d'une série télévisée ont été engagés : une « boîte à outils » présentant les enjeux de l'alimentation et de l'agriculture durable, accompagnée de propositions de mise en situation de personnages et illustrée de lieux à valoriser a été mise à disposition de l'équipe de production. L'objectif étant d'insérer des représentations désirables de la durabilité au travers de scènes quotidiennes (telles que la commande d'un plat végétarien au restaurant, les modes de production agricole, le tri des déchets à la maison et autres problématiques environnementales). La boîte à outils est en cours d'actualisation. Une intervention est également prévue au Campus du scénario en novembre 2026 pour sensibiliser les futur·es scénaristes aux enjeux écologiques et alimentaires et à l'importance de leur mise en récit.

Pour faciliter l'accès à l'information, la Métropole, en partenariat avec plusieurs territoires voisins, met à disposition une cartographie interactive et participative des points de vente durables via la plateforme Bocal. Enfin, le festival « Manger comme on sème » est organisé deux fois par an. Les différents formats d'ateliers proposés par les partenaires et associations permettent à la fois de sensibiliser à l'agroécologie et l'alimentation durable et de mettre en pratique les connaissances.

Intégrer l'alimentation de façon transversale dans les politiques publiques et projets de territoire

La mise en place d'un macro-environnement donnant aux habitant-es les moyens d'agir conditionne les changements de comportements. À cet effet, les projets et politiques de territoire doivent mieux intégrer l'accès de toutes et tous à une alimentation durable. Il s'agit de coordonner les interventions des services et des partenaires, développer des méthodes de travail communes et d'intégrer l'alimentation dans les documents réglementaires et de planification. Concrètement, un travail transversal est nécessaire pour acculturer l'ensemble des services des collectivités et permettre une mise en cohérence des politiques, dispositifs et projets.

À Montpellier, ce travail a notamment permis d'intégrer les notions d'alimentation durable dans l'état des lieux du schéma directeur d'urbanisme commercial ainsi que des actions de promotion de l'alimentation durable et locale dans la feuille de route « tourisme durable » de la Métropole.

Le travail inter-services a, par ailleurs, facilité la mise en cohérence des orientations du Contrat local de santé et du PAT au travers d'une réflexion commune sur le Programme national nutrition santé et contribué à valoriser des actions d'accès à l'alimentation dans les QPV au sein du Contrat de Ville. Un groupe de travail inter-services sur les solidarités alimentaires a également été mis en place pour permettre une meilleure visibilité et répartition du suivi des partenaires entre la Ville et la Métropole de Montpellier, le CCAS, la Politique de la ville et le Contrat local de santé.

Enfin, un stage sur les réglementations des paysages alimentaires a permis l'identification d'outils d'aménagement du territoire : droit de préemption, bail réel solidaire d'activité, étude sur la possibilité d'une orientation d'aménagement et de programmation thématique « Alimentation-Santé », réglementation des marchés de plein vent et publicité locale. Ces pistes de réflexion ont été abordées avec les services concernés.

Perspectives

Cette feuille de route de transformation des paysages alimentaires permet de valoriser l'existant, d'engager de nouvelles actions en partageant une vision commune et d'amener une réflexion plus globale sur l'approche de l'alimentation au sein des collectivités. En découlent de nombreuses perspectives, notamment autour de l'urbanisme commercial et de l'accompagnement des acteurs économiques.

En effet, la Métropole s'engage dans l'expérimentation de l'Ademe « urbanisme commercial et sobriété » pour deux ans. Objectif : explorer l'appareil commercial et les activités marchandes d'un territoire à travers le prisme des sobriétés, afin de réduire les gaz

à effets de serre et d'augmenter l'attractivité du territoire au travers des paysages alimentaires. Pour ce faire, un travail transversal entre services (politique agroécologique et alimentaire, commerce, urbanisme favorable à la santé, planification, halles et marchés, Plan climat-air-énergie territorial -PCAET- logistique urbaine) est engagé et permettra de définir des sujets prioritaires à travailler collectivement.

Parallèlement, un projet autour des points de vente de proximité (type épiceries, points de vente coopératifs ou citoyens), en cours de structuration, contribuera à transformer les pratiques des points de vente existants, via différents modules thématiques, et à accompagner le développement de nouveaux établissements. En partenariat avec le Campus hôtellerie, gastronomie, restauration de la Région, le lycée Georges Frêche, *Food Index For Good* et la Métropole, un module de formation à destination des enseignant-es en lycées hôteliers sera dispensé à la rentrée 2026-2027. Le but étant d'aborder la transition écologique en restauration et d'encourager les enseignant-es à retranscrire ces enjeux dans leurs programmes pédagogiques.

TerrAsol (Territoire Agricole et Alimentaire Solidaire) vise à faire la preuve de l'intérêt d'une nouvelle approche et d'une nouvelle gouvernance des transitions alimentaires, basées sur les concepts de solidarités et de démocratie alimentaire sur le territoire de Montpellier.

Le projet est porté par la Fédération Régionale des CIVAM d'Occitanie et coordonné par celle-ci et la Chaire Unesco Alimentations du Monde. Il réunit 17 partenaires : 9 associations (Abattage à la ferme Hérault, CIVAM Bio 34, FR CIVAM Occitanie, Esperluette, Laboratoire des communs de l'alimentation, Hauts Val & Co, Regroupement Circuit court volailles 34, Caisse alimentaire commune, Vrac & Cocinas), 2 collectivités (Ville et Métropole de Montpellier), 6 instituts de recherche (Chaire Unesco Alimentations du Monde, CIRAD, CNRS, INRAE, L'Institut Agro Montpellier, MSH Sud), 2 acteurs économiques (Sominom, Terracoopa).

TerrAsol est lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Démonstrateurs territoriaux agricoles et alimentaires » opéré par la Banque des territoires dans le cadre du programme France 2030.



BANQUE des
TERRITOIRES

